ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 JUIN 1988

5e CIRCONSCRIPTION DES CÔTES-DU-NORD

Olivier RACINET
Comptable agréé
SAINT-QUAY-PERROS

Mes amis,

Voici à quoi se trouve finalement conduit le régime ou système de partis, que l'on dit politiques :

Depuis quelques années, la perception des impôts et cotisations sociales est l'occasion, plus ou moins clandestine, pour certains fonctionnaires organisés en réseau, de percevoir en plus d'autres sommes que celles-là.

Ceci, pour en principe on ne sait qui, mais que chacun devinera, sans erreur, sachant que cette activité est entretenue et protégée dans les Administrations jusqu'au plus ''haut'' niveau, si l'on ose alors dire, et même au Gouvernement, quelle qu'en soit la couleur.

Certes, les administrations publiques sont-elles pour l'essentiel dans la main du pouvoir socialo-communiste, en celà toujours uni et bien réel, quelles que soient les élections et la manière dont elle peuvent tourner.

Mais on a vu tous les partis, avant ces élections, s'accorder pour voiler leurs finances, soulevant le problème mais afin de n'en pas trouver de solution, sinon celle, inavouable et déjà pratiquée.

Que le système en soit venu à pratiquer ce que ses codes ont toujours, sévèrement et justement condamné, est l'aboutissement, parmi d'autres, d'un faux principe, le vertige du néant sous le faux nom de liberté.

''La liberté'', a dit le Ministre de la Culture du pouvoir en place, est ''absolue'' et ''pour chacun, de choisir ses plaisirs et ses déplaisirs'' : plaisir et liberté pour l'un de maltraiter, déplaisir et prétendue liberté pour l'autre d'être sa victime!

D'où ''l'égalité'' du malfaiteur et de sa victime, et leur singulière ''fraternité'' dans ses rapports-là!

On ne peut fonder l'État sur cette religion-là, car c'en est une et tout État, au moins en quelque sorte, a toujours une religion.

Il faut à l'État une règle qui lui soit extérieure comme aux fluctuations du suffrage, supérieure à ses lois, qui sans celà deviennent folles comme nous le voyons : en France, ou l'on est catholique, cette règle extérieure est l'enseignement de Jésus-Christ.

On en a tiré l'Honneur, indispensable fondement de tout ce qui est collectif, au moins, sans quoi l'État ne peut être et qu'il faut donc lui rendre, et sans quoi rien de bon ne se fait ou ne dure.

Notre honneur commun rétabli, tout ne sera pas fait, mais deviendra possible.

Nous avons besoin d'autorités en qui faire confiance, et nous la leur ferions s'il n'en tenait qu'aux hommes, mais leur qualité est gaspillée par de ruineux principes et leur absurdité.

Retrouver cet honneur commun, et cette confiance qui ne se décrète pas, vous pourrez y contribuer de manière non négligeable, dans l'isoloir et librement.

Les faux remèdes ont tous été essayés, et les partis ne se hasardent plus guère, en général, à dire qu'ils en ont un qui soit miraculeux.

Chaque candidat dit alors que son parti porte un intérêt prioritaire au bonheur de sa circonscription; comme ils le disent tous, ou presque, celà n'est pas possible, alors que le développement économique ou culturel ne peut y résulter que d'un vaste effort, soutenu par beaucoup de leurs habitants et de leurs institutions.

Vous avez à choisir un député à l'Assemblée nationale, dont le rôle n'est pas, collectivement, de refaire le monde, ni la France, ni même de la gouverner, mais d'accepter ou refuser, et de contrôler.

Individuellement, ce député pourra certes appuyer ou freiner, par son autorité morale, telle ou telle initiative locale, économique ou culturelle, mais avant cela passe le rôle de recours auprès des autorités, que la loi lui ménage au profit de ceux qui en sont dans le besoin, sans autre distinction que la gravité de ce besoin.

Bon dimanche et bon vote.

Vu le candidat.